

EDITORIAL

Retour sur la cérémonie des vœux

Le 3 janvier dernier, une assistance garnie a participé à la cérémonie des vœux. Au-delà des projets en cours abordés dans le bulletin annuel, chaque adjoint et conseiller délégué a présenté des éléments du travail de fond engagé depuis plusieurs années pour offrir les meilleurs services aux riailléens dans un budget contenu.

Yvonne CAHIER a ainsi détaillé une des compétences principales des communes (280 000 €), avec la participation par le biais du SIVOM aux structures enfance-jeunesse, le fonctionnement des écoles et du restaurant scolaire, sans négliger la lutte contre le gaspillage alimentaire ou l'accompagnement social, l'aide au logement, etc... Le soutien aux associations et aux initiatives locales est la priorité d'Isabelle BOURSIER qui (avec Marine TESTARD et la commission culture) met aussi en œuvre la fête de la musique, le spectacle enfant au printemps, les outils de communication...

280 000 € de fonctionnement sont partagés entre Bertrand GAUTIER et Yvan GAUTIER pour les bâtiments et la voirie. Rénovation de bâtiments, réduction de l'éclairage public, responsabilisation des utilisateurs... ont permis de réduire de 15% la facture des consommables (eau, gaz, électricité). Le travail de hiérarchisation de la voirie, 100 km de routes dont 50 goudronnées, a permis, dans un équilibre village/bourg, de définir un programme d'entretien privilégiant la durabilité (enrobé, curage de fossés) à la réparation sans lendemain (bicouche ou point-à-temps).

Notre environnement est l'affaire de tous ... et de Georges LINGER en particulier. Sans pesticides, nos pratiques, mais aussi notre vision des espaces publics, sont appelées à évoluer. En relation avec les paysagistes locaux, la réflexion s'amplifie sur une gestion différenciée des espaces verts avec tonte, broyage, mulching, écopâturage... et les bénévoles seront à nouveau sollicités pour des plantations Bd Sophie Trébuchet, à Haute Pierre ou, pourquoi pas, sur des aménagements sur le terrain défriché du lavoir.

Malgré les incertitudes financières du début de mandat, André RAITIÈRE avait fixé un objectif annuel en capacité d'autofinancement à 350 000 € (280 000 € en 2015). En 2018, le travail de tous (élu, personnel) s'est traduit par un résultat voisin de 450 000 € (chiffre exact au vote du budget).

Patrice CHEVALIER, Maire de Riaillé

AGENDA

Samedi 02 février

**Portes ouvertes
de l'Ecole Notre-Dame**
(76, rue des Rochettes - 10h-12h)
**Portes ouvertes
de la Maison Familiale Rurale**

Samedi 23 février

**Concours de belote
du Club du Bon Accueil**
(Salle de la Riante Vallée)

Vendredi 08 février

**Concours de palets sur plomb de
l'UFCEd**
(Salle des sports de Riaillé)

Samedi 09 mars

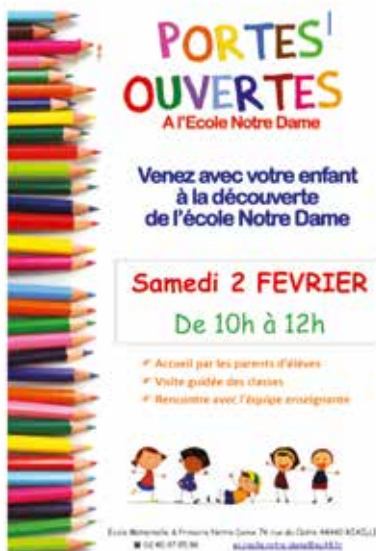
Pêche à la truite
(Amicale des Pêcheurs, étang du
Clos à Trans-sur-Erdre)
Soirée choucroute de l'UFCEd
(Salle de la Riante Vallée)

Judi 21 février

Don du Sang
(salle de la Riante Vallée,
16h30-19h30)



Vœux de la municipalité le 03 janvier dernier à la salle de la Riante Vallée



Réveillon solidaire du 24 décembre dernier, à la salle paroissiale

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL du 12-12-2018 et 23-01-2019

Séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Présents : M. CHEVALIER Patrice, Mme BOURSIER Isabelle, Mme THOMAS-PIET Sylvie, M. GAUTIER Bertrand, M. GAUTIER Yvan, M. GUERIN Patrick, M. LINGER Georges, M. RAITIERE André, M. SALIOU Laurent, Mme BUREAU Sandra, Mme GUILLET Muriel, M. MARTIN Joachim, Mme DEROUIN Florence, Mme JACQUES Morgane, M. DRAPEAU Michel, M. RICHARD Rémi

Absents : Mme CAHIER Yvonne (pouvoir à M. RAITIERE André), Mme TESTARD Marine, (pouvoir à Mme BOURSIER Isabelle), Mme DUPAS Coralie

Secrétaire de séance : M. André RAITIERE

ADHESION AU DISPOSITIF « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE » DU SYDELA

Le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) d'adhérer au dispositif « Conseil en Energie Partagé ».

Il permet d'être accompagné par un conseiller pour la mise en place d'une politique énergétique performante et ainsi maîtriser les consommations, et leur impact environnemental. Le coût de l'adhésion est de 0.40 €/hab./an.

SUBVENTION AU RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE

Le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) d'accorder une subvention de 0.50 € par élève au RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) de l'antenne des Vallons de l'Erdre, mis en place par l'Education Nationale.

CREATION D'UN PLATEAU SPORTIF—AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal décide (16 voix pour, 2 abstentions) d'approuver l'avenant d'un montant de 9 369.20 € pour des aménagements complémentaires (pare-ballons, clôture, végétaux).

Le nouveau montant du marché s'établit à 140 549.64 € ht (+ 7.14%)

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE—AVENANTS

Des modifications intervenues en cours de chantier nécessitent la passation d'avenants d'un montant total de 14 429.89 € ht pour les lots suivants:

Lot 6 Menuiseries bois : + 3 543.90 € ht

Lot 10 Electricité : + 3 703.26 € ht

Lot 14 Carrelage : + 1 977.30 € ht

Lot 15 Peinture/sols : + 5 205.43 € ht

Le nouveau montant des marchés s'établit à 534 798.42 € ht (+ 9.17 %).

Le Conseil Municipal décide (14 voix pour, 5 abstentions) d'autoriser la signature de ces avenants.

ACQUISITION DE MOBILIER POUR LA MAIRIE

Dans le cadre de l'extension et de la rénovation de la mairie, le Conseil Municipal décide (13 voix pour, 5 abstentions) de donner délégation au Maire pour l'acquisition de mobilier de bureau pour un montant estimé à 30 000 € ht.

Séance du Conseil Municipal du 23 janvier 2019

Présents : M. CHEVALIER Patrice, Mme BOURSIER Isabelle, Mme THOMAS-PIET Sylvie, M. GAUTIER Bertrand, M. GAUTIER Yvan, M. GUERIN Patrick, M. LINGER Georges, M. RAITIERE André, Mme TESTARD Marine, M. SALIOU Laurent, Mme BUREAU Sandra, Mme GUILLET Muriel, M. MARTIN Joachim, Mme CAHIER Yvonne, Mme DEROUIN Florence, Mme JACQUES Morgane, M. DRAPEAU Michel

Absents : Mme DUPAS Coralie (pouvoir à Mme TESTARD Marine), M. RICHARD Rémi (pouvoir à Mme BUREAU Sandra)

Secrétaire de séance : M. Michel DRAPEAU

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES » AU SYDELA

Le transfert des infrastructures de communication électroniques (ICE) au SYDELA lui permet d'assurer, en lieu et place de la commune les obligations suivantes:

- recensement des ICE patrimoine des collectivités.

- géo-référencement des chambres.

- réponses aux déclarations de travaux et d'intention de travaux

- entretien et maintenance des ICE.

- suivi des opérateurs qui utilisent ces ICE.

En contrepartie, le SYDLEA percevra la redevance de location des ICE.

Cette mission est effectuée sans contribution financière de la part des collectivités.

Le Conseil Municipal décide (17 voix pour—2 abstentions) d'approuver ce transfert de compétence des infrastructures de communication électroniques.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE—AVENANTS

Des modifications intervenues en cours de chantier nécessitent la passation d'avenants d'un montant total de 2 410.00 € ht pour les lots suivants:

Lot 1 Gros œuvre : + 500.00 € ht

Lot 8 Cloisons sèches : + 1 910.00 € ht

Le nouveau montant des marchés s'établit à 537 208.42 € ht (+ 9.66 %).

Le Conseil Municipal décide (14 voix pour, 5 abstentions) d'autoriser la signature de ces avenants.

AMENAGEMENT DE CHEMINS COMMUNAUX (CREATION DE LIAISONS DOUCES) - AVENANT N°3

Dans le cadre des travaux d'aménagement de liaisons douces, notamment pour le secteur du Bd Sophie Trébuchet, la prestation complémentaire relative à la pose de bordures de défense collées nécessite la passation d'un avenant d'un montant de 899.20 € ht.

Le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) d'autoriser la signature de l'avenant n° 3 portant le marché de travaux à 138 515.80 € ht (+ 11.27%).

RESTAURANT SCOLAIRE – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite au retour à la semaine d'enseignement à 4 jours et à la suppression des temps d'activités périscolaires, le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) la modification du tableau des effectifs comme suit:

Poste à supprimer	Poste à créer
Adjoint technique classe temps non complet – 7h15mn/sem.	Adjoint technique classe temps non complet – 5h15mn/sem.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (modificatif)

Depuis le dernier débat sur le PADD qui s'est tenu en Conseil Municipal le 14 février 2018, le projet de PLU a connu des évolutions significatives. Un nouveau site d'activités au nord du bourg, situé en extension urbaine a été identifié. Ce nouveau site d'activités permettra d'accueillir les entreprises dont la demande ne correspond pas à l'offre foncière ou immobilière disponible sur l'ancien site Terrena et sur la zone d'activités des Fuseaux. Ce nouveau site permet notamment de répondre à la demande de l'entreprise ALEXP qui souhaite se développer sur la commune de Riailé.

L'Assemblée est invitée à débattre sur cette modification.

Les Orientations du PADD sont rappelées au Conseil Municipal en précisant que l'objectif 1 « répondre aux besoins des entreprises souhaitant s'installer ou se développer sur le territoire communal » de l'orientation 2 : « Permettre le développement économique du territoire » a été modifié pour intégrer le nouveau site d'activités. Il précise que les objectifs de modération de la consommation d'espace ont également été modifiés pour intégrer ce nouveau site d'activités.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 13 février 2019 à 20H

EXPRESSION DES ÉLUS

Avenir des commerces et du centre bourg, il est temps de s'y mettre, pourquoi avoir attendu la fin de mandat ?

Les audits se suivent de la CCI (audit demandé par la mairie en 2011 puis une autre en 2018) mais les actions tardent à se manifester. Près de 5 années sont passées depuis les dernières élections, et trop peu actions concrètes. A notre grand regret ! La rénovation coûteuse de la mairie ou le projet houleux et avorté, du pôle médical dans l'espace Carudel, ont concentrés les finances et attentions ...Entre-temps, des commerces et services ont fermés (cabinet dentaire, vival, fleuriste..) et d'autres cherchent acheteur désespérément ...pourquoi avoir attendu si longtemps pour s'en inquiéter et agir ? ?

Nous nous réjouissons que le bar tabac ait été repris « in extremis »...C'était inespéré !

Dans son audit de 2011, la CCI avait déjà relevé que la « santé commerciale de Riailé se fragilisait notablement depuis 2008 », ce qui n'était pas le cas auparavant.

Déjà en 2011...l'audit de fin 2018 le confirme.

Il est temps de s'y mettre ! Les riailéens ont des attentes, des idées et des souhaits, écoutons-les !

Sandra BUREAU, Rémi RICHARD et Florence DEROUIN (« Riailé pour tous »)

RECENSEMENT CITOYEN

QUAND ? Dans les 3 mois suivant vos 16 ans.

COMMENT ? En se rendant à la mairie, muni de **vos** carte d'identité et du livret de famille des parents.

POURQUOI ? Une fois recensé, une attestation de recensement, obligatoire pour se présenter aux examens, vous est remise. Cette démarche permet également votre inscription sur les listes électorales et déclenche votre convocation à votre Journée **Défense et Citoyenneté (JDC)**.

N'oubliez pas : maJDC.fr

FERMETURE MAIRIE

Pendant les vacances scolaires, le secrétariat sera fermé les samedis matins (9, 16 et 23 février)

Le lundi 4 mars : fermeture de la Mairie pour déménagement

OBJETS TROUVÉS

Voici la liste des objets récemment ramenés en Mairie :

- 1 paire de bottes en plastique noir, motifs papillons (taille 34)
- 1 foulard rose motif renard
- 1 un pantalon de sport bleu foncé, PUMA, XL
- 1 sweat bleu à capuche, 12 ans
- 1 pull gris, fille, KIABI, 12 ans
- 1 bonnet à rayures, bleu, gris et vert, taille 6
- 1 ourson en peluche marron clair
- 1 bracelet PANDORA

... et bien d'autres...

Renseignements : Mairie de Riaillé au 02 40 97 80 25

ÉTAT CIVIL

Décès:
Constant COCHET
Olivier MARTEAU



BUREAU INFOS AÎNÉS - CLIC DU PAYS D'ANCENIS

C'est un service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap (sans condition d'âge) de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (sauf Ingrandes/Le Fresne-sur-Loire).

Le CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

- C'est un guichet unique d'accueil, d'écoute et d'information pour le soutien à domicile et l'hébergement collectif. Le CLIC examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.
- Pour ce faire, il effectue une évaluation complète des besoins: aide à domicile ; soins ; adaptation du logement ; portage de repas ; hébergement ; aides financières ; retour à domicile après hospitalisation...
- Il coordonne l'action des professionnels auprès de la personne, met en place une aide adaptée à chaque situation et en assure le suivi.
- Enfin le CLIC propose des actions de prévention aux personnes âgées et à leur entourage à travers des conférences ; des groupes d'échanges ; des ateliers...

Le grand débat national

RÉUNIONS D'INITIATIVES CITOYENNES

Grand sujet d'actualité, notre commune s'inscrit dans une démarche d'expression de tous.

Dès les premiers jours un cahier de contribution a été mis à disposition en mairie. Il sera transmis à la mission du grand débat national. Des salles publiques peuvent être mises à disposition gratuitement pour débattre. Sur simple appel au 06 30 52 24 91, Patrice CHEVALIER (Maire) se tient à disposition pour vous rencontrer seul ou en groupe.

Enfin, en relation avec l'association des Maires du Pays d'Ancenis, nous vous proposons de participer à des **réunions thématiques à 19h (lieu et heure à vérifier dans la presse)**

Vendredi 8 février à Saint-Mars-la-Jaille – Vallons de l'Erdre, (Espace Paul Guimard) sur la « **Fiscalité et Dépenses Publiques** »

Mardi 12 février à Ligné (Préambule) sur la « **Transition Ecologique** »

Mardi 19 février à Riaillé (salle de la Riente Vallée) sur la « **Démocratie et citoyenneté** »

Mercredi 20 février à Ancenis-Saint-Géréon (lieu à préciser) « **Organisation de l'état et des Services Publics** »

Mercredi 6 mars à Varades, Loireauxence (Espace Alexandre Gautier) « *thématique à ajuster* »

*Réunions animées par des personnes neutres.
Merci par avance de votre participation citoyenne !
Pour préparer votre contribution, n'hésitez pas à consulter le site du Grand Débat National : <https://granddebat.fr>*

Le CLIC - Point d'information pour les personnes en situation de handicap (sans condition d'âge)

- Ses missions, en lien avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sont :
- D'informer sur les droits et les services disponibles,
- Evaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH,
- Aider les personnes à remplir leurs dossiers de demande auprès de la MDPH,
- Informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

CLIC du Pays d'Ancenis – BUREAU INFOS AINES
Espace Corail – 30, place Francis Robert - 44 150 ANCENIS
02 40 96 12 51 clic.ancenis@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

L'après-midi sur RDV

Pour les personnes âgées de + 60 ans possibilité de visites à domicile

Plantations des haies

La plantation des haies sur le boulevard Sophie Trébuchet et à Haute-Pierre aura lieu le 07 février et/ou le 28 février à partir de 9h. Un certain nombre de bénévoles y participe déjà, n'hésitez pas à les rejoindre ! Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour tous renseignements,
s'adresser à Georges LINGER : 06 07 43 12 83.

HABITEZ MIEUX EN PAYS D'ANCENIS !



Le programme **Habiter mieux en Pays d'Ancenis** permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'un accompagnement gratuit, personnalisé et d'aides financières afin de réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Les travaux concernés : isolation : toiture, mur, sous-sol..., mode de chauffage, fenêtres, ventilation

Les conditions d'éligibilité :

- **Propriétaire occupants**
- Vos revenus ne dépassent pas un certain niveau de ressources* (*plafonds de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat-ANAH*) :

* Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2019, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2018.

- Les travaux envisagés garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25% : isolation de la toiture et des murs, du plancher, changement de chaudière, changement de fenêtres, ventilation...

- Le logement a plus de 15 ans et n'a pas bénéficié d'autres financements de l'Etat (comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans).

- **Propriétaires bailleurs**

Ces derniers ne sont pas soumis à des conditions de ressources. Les travaux envisagés doivent permettre une amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%.

Ce programme contient également un volet « **risques technologiques** » pour les riverains du site TITANOBEL soumis à une obligation de travaux de renforcement des fenêtres. Un technicien, spécialiste des risques technologiques, réalisera le diagnostic du logement, il propose une aide au montage des dossiers de financement et vérifie la bonne réalisation des travaux. Les travaux sont financés par l'ensemble des partenaires à hauteur de 90%.

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis a missionné le bureau d'études SOLIHA pour guider les participants de A à Z dans leur projet : établissement d'un diagnostic thermique, proposition de scénarios de travaux, contrôle des travaux effectués, gestion des demandes de subventions (les prestations de SOLIHA sont gratuites car prises en charge par la COMPA).

Attention : ne pas répondre aux sollicitations d'autres démarcheurs et ne rien signer avant d'avoir pris contact avec SOLIHA. Seule cette association est agréée pour vous accompagner.



Plus d'informations auprès de SOLIHA au 02 40 44 99 44. Permanences sur rendez-vous à Ancenis-Saint-Géréon, Loireauxence (Varades), Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille), Riaillé et Ligné.

Formulaire en ligne sur www.pays-ancenis.com

INFORMATIONS DIVERSES

Zéro phyto dans les jardins !



Depuis le 1er janvier 2019, la loi interdit l'achat, la détention et l'utilisation des produits phytosanitaires, dans les jardins, balcons et terrasses. Alors, changeons nos habitudes et ayons une démarche éco-responsable !

Déchets

Pour rappel, depuis le 7 janvier 2019, **tous les emballages se trient !** En plus des déchets habituels (emballages cartonnés, bouteilles et flacons plastiques, emballages en métal : **l'ensemble des emballages plastiques et métalliques doivent être déposés dans les sacs jaunes** (pots de yaourts, pots de crème fraîche, emballages de packs d'eau, sacs plastiques, emballages d'aliments sous-vide, plaquettes vides de médicaments, dosettes de café...)

RAPPEL : Il est strictement interdit de brûler ses déchets ménagers et ses déchets verts. Ceci constitue un trouble de voisinage généré par la fumée et les odeurs. De même, il nuit à l'environnement et à la santé par l'émission de substances polluantes. Enfin, il peut être la cause de la propagation d'incendie. Ce comportement porte atteinte à la salubrité et à la tranquillité publique. Ces infractions au règlement sanitaire sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe (décret 2003-462 – article 7) et d'une amende de 150 € à 450 € (article 131-13 du code pénal).

Facturation : optez pour le prélèvement automatique :

- **Le prélèvement mensuel :** le montant de la mensualisation correspond à la part fixe de la redevance incitative échelonnée sur 10 mois de mars à décembre. Les levées de bac sont facturées sur l'échéancier de l'année suivante. Les changements de bac ou de composition du foyer sont également régularisés l'année suivante.
- **Le prélèvement à échéance :** le montant est débité automatiquement sur le compte aux dates d'échéance indiquées sur la facture (envoyée semestriellement en janvier et en juillet).

Formulaire disponible sur www.pays-ancenis.com, rubrique vie quotidienne/gérer mes déchets/payer ma facture. Mandat de prélèvement à retourner complété, daté et signé, accompagné d'un RIB au service Gestion des déchets de la COMPA ou par mail dechets@pays-ancenis.com.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com ou auprès du service Gestion des déchets de la COMPA au 02 40 96 31 89.

Assainissement : la SAUR remplace Veolia

Depuis le 1er janvier 2019, le nouveau contrat de délégation détenu par la société SAUR est rentré en vigueur sur notre commune.

De nouvelles dispositions pour les abonnés sont mises en place :

- Pour des problèmes d'évacuation des eaux usées, des demandes de raccordement au réseau d'assainissement, de contrôles d'assainissement collectif dans le cadre d'une vente immobilière, etc ...: Vous pouvez contacter directement la SAUR : 02 44 68 20 00
- Pour les interventions d'urgence 24h/24, 7j/7 (Soir, et Week-end), le numéro est le : 02 44 68 20 09
- Pour des problèmes de facturation, il faut contacter VEOLIA au 02 40 45 15 15

Le service assainissement collectif de la COMPA reste à vos côtés, si besoin : 02 40 96 31 89.

ANIMATIONS - ASSOCIATIONS

ATELIERS PARENTS-ENFANTS DE L'APEED

Pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents, à la salle de motricité de Trans-sur-Erdre.

Mercredi 20 février, 10h30 -12h : Atelier Motricité

Inscription obligatoire sur www.apeed.fr

Tarif : 3 € (gratuit pour les adhérents)

L'APEED (Association Petite Enfance Erdre et Donneau) c'est avant tout une équipe de parents bénévoles, qui offrent de leur temps et de leur énergie pour le bien-être de nos enfants. L'APEED est créatrice et gestionnaire de la halte-garderie itinérante RouleTi'Bouts et du multi-accueil Jardin des Ti'Bouts afin d'accueillir les enfants de 2 mois à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle.

Vendredi 8 Mars 2019 - 20h

Assemblée Générale de L'APEED

salle des sources de Pannecé

Renseignements :

presidence@apeed.fr - www.apeed.fr

facebook : APEED-Association Petite Enfance Erdre et Donneau



PAUSE CONVIVIALE

L'équipe de la Pause Conviviale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 ! Que cette nouvelle année vous apporte autant de JOIE que le soir du 24 décembre, au réveillon solidaire ! autant de FRATERNITÉ qu'au cours des Pauses Conviviales de 2018 !

Et comme le dit Jean Vanier :

« Le partage est une nourriture qui fait renaître l'espérance ».

BONNE ANNÉE !

La prochaine Pause Conviviale aura lieu

le lundi 25 février, de 14h à 17h, à la salle paroissiale de Riaillé.

Nous prendrons simplement le temps de discuter, d'échanger des nouvelles des uns, des autres, de jouer, de prendre une café... Et de faire des crêpes !

Toujours en évolution, pour rester à l'écoute des propositions et des besoins émis par les participants, et pour mieux accueillir tous ceux qui le souhaitent, l'équipe de bénévoles a besoin de renforts ! L'appel est lancé... Si vous souhaitez nous rejoindre pour la préparation des Pauses Conviviales, faites nous signe. Au plaisir de passer un petit moment ensemble...

Renseignements : 06 81 09 16 71 - 06 89 09 34 09

COLLECTE DE PAPIER

SAMEDI 16 Mars & DIMANCHE 17 Mars

Place du champ de foire - Riaillé



Objectif : Financer les projets éducatifs pour les enfants de Riaillé
Nous comptons sur vous !

Concours de Belote avec annonces

Salle de la Riente Vallée

Samedi 23 Février 2019, à partir de 13 h

1er prix : 60€/ équipe

2ème prix : 50€/équipe

3ème prix : 40€/ équipe

4ème prix : 30€/équipe



Engagement : 6,50 € par personne
1 lot pour chaque participant

*Possibilité de s'inscrire à d'autres jeux (prévoir son jeu)
Organisé par le club du Bon Accueil de Riaillé*

L'ÉCOLE DE MUSIQUE POLY-SONS ORGANISE 4 STAGES

- **Des ateliers bébés chanteurs**, enfants de 9 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, animés par Corinne CHERVALIER. Les jeudi 14 et samedi 16 février 2019, de 10h30 à 11h30 à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille (10 euros la séance)
- **Des ateliers Batucada** (musiques et rythmes traditionnels brésiliens) à partir de 10 ans animés par Ludo LOISELEUR. Les mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 février 2019, de 9h30 à 11h30 à l'Espace Culturel de la Mauvraie à Riaillé (35 euros les 3 séances)
- **Des ateliers Human Beatbox** (boîte à rythme humaine) pour enfants, ados et adultes animés par Jean Jean. Les mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 février 2019, de 10h à 12h, salle Lecoq à Saint-Mars-la-Jaille (35 euros les 3 séances).
- **Un atelier chant pour ados et adultes**, animé par Ritz. Les samedi 6 et dimanche 7 avril 2019, de 10h à 17h, à l'espace des Fontaines à Pannecé (80 euros les 2 jours).

Les inscriptions se font en ligne sur : www.polysons.net

les chèques, à l'ordre de Poly-sons sont à envoyer ou déposer à :

Poly-sons - 2 place de l'église - 44440 Teillé

HEURE DU CONTE

Pour les enfants de 4 à 10 ans.
Des histoires en famille !

**Mercredi 20 février, 11h,
durée 45 minutes**

Bibliothèque de Riaillé



150 ans de l'école Notre-Dame

Ancien(ne)s élèves et enseignant(e)s de l'école Notre-Dame, venez nous raconter les histoires et anecdotes que vous y avez vécues :

le samedi 16 février 2019 à 14h30

salle du club

(près de la salle municipale)

rue du Calvaire à Riaillé



Nous transcrivons vos souvenirs pour préparer cet événement...

INFORMATIONS PRATIQUES

Services municipaux

Mairie

Adresse postale : 170, rue du Cèdre, BP 32

Accueil au 559 rue de Bretagne

Tél : 02 40 97 80 25 - Fax : 02 40 97 87 87

Mail : mairie@riaille.fr

Site internet : www.riaille.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h30

Le vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Le samedi : 10h à 12h (sauf vacances scolaires)

Restaurant scolaire

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Tél : 02 40 97 84 09

Mail : restaurantscolaire-riaille@orange.fr

Bibliothèque

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Tél. : 02 40 97 85 92

Mail : bibliotheque.riaille@orange.fr

Le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 16h30 à

18h30, le samedi et le dimanche de 11h à 12h30

Services Enfance Jeunesse

SIVOM du secteur de Riailé

182, rue du Cèdre

Tél : 02 28 01 89 19

Mail : serviceenfancejeunesse@orange.fr

Accueil périscolaire

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Tél. : 02 40 97 86 19

Mail : apsriaille@gmail.com

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h15 à 9h00

et 16h30 à 18h45

Accueil de loisirs

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Tél. : 02 40 97 86 19

Mail : apsriaille@gmail.com

Le mercredi (hors vacances scolaires) : 7h15 à 18h45

Halte garderie Roule Ti'Bouts

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Mail : contact@rouletibouts.fr

Site internet : www.rouletibouts.fr

Bateau sur l'Eau

(Lieu d'accueil parents-enfants de 0 à 4 ans)

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Tél : 02 40 35 47 73 - Mail : epe44@wanadoo

Tous les jeudis (sauf vacances scolaires) : 9h30 à 12h.

Relais Assistantes Maternelles

Bâtiment l'Orange Bleue - Rue des Lilas

Tél : 02 40 80 77 16

Le mardi de 15h30 à 19h30, le jeudi de 15h30 à 18h,

le vendredi de 9h15 à 12h (possibilité de prendre

rendez-vous en dehors de ces horaires).

Foyer des Jeunes

Rue des Lilas

Hors vacances scolaires: le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi

de 13h30 à 18h30 (+ sorties et soirées)

Tél : 02 51 71 07 25 ou 06 30 28 43 85

Mail : jeunessivomriaille@orange.fr

Facebook : foyer des jeunes sivom

Déchetterie (lieu-dit L'Aufraîne)

lundi, mercredi et vendredi : 14h - 17h45

mardi : 09h - 12h30

samedi : 09h - 12h30 et 14h - 17h45

Permanences des élus

Maire : Patrice CHEVALIER

Sur rendez-vous. Tél. : 06 30 52 24 91

Mail : patrice.chevalier01@gmail.com

Conseillère départementale :

Anne-Marie CORDIER

Sur rendez-vous. Tél. : 06 74 37 83 64

Mail : anne-marie.cordier@loire-atlantique.fr

Député : Yves DANIEL

Sur rendez-vous. Tél. : 09 67 06 38 17

Mail : permanence-depute@yves-daniel.org

Dates des permanences sur www.yves-daniel.org

Permanences de la Maison de Services Au Public

182, rue du Cèdre

Tél : 02 40 97 35 23

Mail : accueil@maison-services-riaille.com

Site internet : www.maison-services-riaille.com

Lundis, mardis, jeudis 8h30-12h30 et 14h-17h

Vendredis 8h30 -12h30

Mercredis sur rendez-vous

Agence Départementale d'Information sur le Logement Lundi 21/02, 9h à 12h, sans RDV

Association d'Action Educative 44

Sur RDV au 02 51 79 16 18

CAF (service ESF)

Jeudi 28/02, 14h à 17, sur RDV : 02 53 55 17 02

CARSAT (service social)

Jeudis 7 et 14/02, 9h à 17h sur RDV au 02 72 00 42 42

Erdre et Loire Initiatives

Sur rendez-vous 02 40 97 73 79

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis

Mardis 05 et 19/02, 9h - 11h30, sans RDV

France Alzheimer 44

Sur rendez-vous : 02 40 09 79 63

Maison des Adolescents

Mardis 12, 19 et 26/02, de 14h à 18h, sur rendez-vous au 02 40 51 55 60

Mission Locale

Mardi 19/02, 9h à 17h, sur RDV 02 40 96 44 30

Protection Maternelle et Infantile, consultations prénatales Sur rendez vous 02 44 42 12 13

Protection Maternelle et Infantile, consultations puéricultrice

Jeudi 21/02, de 14h-17h, sur rendez-vous : 02 40 97 04 70

Service social du Conseil Départemental, Saint Mars la Jaille

Mardis 12 et 26/02, de 9h à 12h, sur rendez-vous : 02 40 97 04 70

Service social de Protection de l'Enfance

Sur rendez-vous : 02 51 72 93 04

Transport Solidaire

Tél. 02 40 97 71 42

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous : 02 28 50 44 41 (Maison de Justice et du Droit de Châteaubriant)

Services de garde

Médecins: 15

Gendarmerie : 17

Pompier : 18

Pharmacie : 32 37

Services médicaux

Médecins

Dr GALLOT Isabelle et Dr RICHE Violaine - 66 rue du Calvaire - 02 40 97 81 93

Dr TRILLARD Marc - 57 chemin de la Planchette 02 40 97 80 02

Infirmières

Mme BARTHÉLÉMY Sylvie : 02 40 97 87 56

Mme DUBOIS Florence : 02 40 97 83 97

Orthophoniste

Cabinet médical - 57 chemin de la Planchette 02 40 97 89 70

Kinésithérapeutes

Cabinet médical - 57 chemin de la Planchette

Tél : 02 40 97 87 78

Pédicure-podologue

Cabinet médical - 57 chemin de la Planchette (ou à domicile) - Mme BOMPOIS Nelly : 02 40 97 36 50 ou 06 82 93 79 43

Ostéopathe :

443 rue de l'Ouche

Mme BOUGUYON Charlotte : 06 60 24 20 27

Clinique vétérinaire

Rue de Bretagne

Tél : 02 40 97 80 26

Chirurgien dentiste

Cabinet dentaire - 89 rue du Calvaire

Tél. 02 40 97 81 72

Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Ancenis

Espace Corail - 30 place F. Robert - 44150 Ancenis

Tél 02 40 09 77 00 - fax 02 40 09 20 23

Mail : cbepaysancenis@free.fr

Site :www.point-relais-emploi-entreprises-salaries.fr

FONGECIF (financement des formations et aide au projet de formation)

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Bilan de Compétences

Entretien individuel sur rendez-vous tous les lundis, mercredis et vendredis

Association des Experts Comptables (AECPA)

Permanences tous les vendredis de 9h à 12h30.

Prochain bulletin : mars 2019

Articles en format word et photos en JPEG à envoyer à : mairie@riaille.fr

avant le 18 février, dernier délai

Si vous souhaitez recevoir le bulletin sur votre messagerie électronique : envoyez un mail à mairie@riaille.fr (176 foyers reçoivent le bulletin mensuel par mail)